

GESTION DU RISQUE ROCHEUX SUR LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

Élaboration d'une méthode innovante pour la prise en compte de la biodiversité



© Nicolas GEORGES

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE ÉMERGENTE

Les dispositifs de protection contre les chutes de blocs rocheux sont nécessaires pour protéger les populations et les infrastructures (infrastructures routières, ferroviaires, bâtiments, etc.).

Toutefois, ceux-ci doivent fréquemment être implantés en zones naturelles, où l'aléa rocheux coexiste avec de forts enjeux écologiques liés à une flore et une faune singulières et souvent protégées.

Les attentes en matière de protection de la biodiversité se renforçant, une prise en compte inadaptée de ces enjeux écologiques apparaît donc généralement pénalisante pour les maîtres d'ouvrage et leurs projets de sécurisation en termes technique, financier ou calendaire.



© Nicolas GEORGES

GENÈSE D'UN PARTENARIAT

SNCF Réseau, acteur majeur de l'aménagement des territoires, a vocation à assurer le bon état de son réseau ferroviaire et la sécurité des passagers et du fret transportés. SNCF Réseau engage donc régulièrement des travaux de sécurisation et d'entretien sur des sites rocheux reconnus pour leur sensibilité écologique. Ainsi il fait face à la problématique de conciliation d'enjeux multiples.

L'expertise du **Cerema** en matière de géologie, de risques naturels et d'environnement est quant à elle régulièrement sollicitée sur les dispositifs de protection. Force est de constater que tout reste à faire pour produire des connaissances et des méthodes partagées par tous les acteurs.

Un support méthodologique permettrait :

- une meilleure autonomie des pétitionnaires,
- une plus grande anticipation pour la prise en compte de la biodiversité dans la conception et les chantiers de sécurisation contre les risques de chutes de blocs rocheux.

SNCF Réseau et le Cerema ont donc décidé de partager leurs compétences et expériences afin de promouvoir les meilleures pratiques de prise en compte de la biodiversité dans les projets de gestion du risque rocheux.

Ce partenariat vise donc un objectif d'intérêt général dans le cadre d'une **convention de coopération public-public**.

OBJECTIFS

- Capitalisation de retours d'expérience locaux liés à la problématique ferroviaire en vue de la rédaction d'un guide sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets de gestion des risques rocheux ;
- Définition d'une méthodologie innovante adaptée aux spécificités de la gestion du risque rocheux sur les infrastructures ferroviaires ;
- Montée en compétences des équipes techniques de SNCF Réseau, sur les sujets d'interface entre protection de l'environnement et gestion du risque rocheux, en expérimentant la méthode sur un site à enjeux ;
- Amélioration des échanges et pratiques entre les intervenants : maître d'ouvrage, écologue, bureau d'études techniques et entreprises de sécurisation des falaises afin de limiter les risques juridiques et leurs conséquences néfastes.



© Nicolas GEORGES